

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

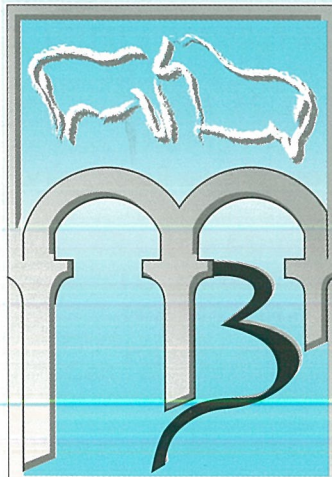
Le Conseil Municipal du 30 mai	p 2
L'allure du bois.....	p 3
Sénatoriales	p 3
Herbes folles.....	p3
Images de juin.....	p4
Centre de loisirs.....	p 5
Cinéma.....	p 5
la Chaire à Calvin en été.....	p 6
Le 22 juillet à Foge.....	p 6
École de foot	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Horaires d'été	
à la bibliothèque.....	p 7
Etat Civil	p8
Agenda juillet-septembre.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 279

JUILLET

2008



Nouvel aménagement pour la Chaire à Calvin : une promenade de saison, pour comprendre ce qui a été...!

Photo Alain PORTE

JUSTE AVANT L'ÉTÉ

Où en sommes nous du financement des travaux prévus pour 2008 :

- achat de terrains	: 5 010 €
- panneaux signalisation :	4 272 €
- mobilier salle polyvalente :	6 200 €
- acquisition matériel sportif :	13 000 €
- travaux cimetière	: 1 800 €
- bâtiments communaux	: 6 800 €
- salle omnisports	: 404 000 €
- club house tennis	: 49 300 €
- protection incendie	: 2 260 €
- mobilier et matériel école	: 5 015 €
- station d'épuration	: 92 400 €

Au 30 juin, nous avons ainsi réalisé 44% des dépenses prévues au budget.

23 conseillers municipaux à MOUTHIER, chiffre nécessaire pour suivre l'évolution des divers chantiers mais aussi encourager l'intensité de la vie associative de notre commune.

En juin, nous vivons chaque année une concentration d'activités culturelles et sportives pour notre plus grand plaisir ; nous avons été témoins de la qualité de chacune des manifestations présentées :

le premier week-end de juin : musique et théâtre avec les ateliers de guitare piano et théâtre enfants à la MJC JULES BERRY suivis de l'exposition peinture de nos artistes monastériens.

Le deuxième week-end : les traditionnels tournois - tournoi foot pour les moins de 13 ans et tournoi interne de tennis.

Le troisième week-end : fête de la GRS et de la danse country

Dernier week-end : kermesse des parents d'élèves, fête de la danse africaine, repas de quartier au Petit Guillon autour du four à pain, tournoi open de tennis qui se déroule sur quinze jours avec vraisemblablement des finales passionnantes à venir les 5 et 6 juillet.

Les week-end étant en nombre insuffisants, toutes ces manifestations ont été entrecoupées en semaine par le don du sang, la soirée fête de la musique et l'exposition « bien dans ton assiette » à l'école.

Bravo et merci à tous les bénévoles d'œuvrer ainsi pour le bien vivre à Mouthiers.

Vous avez été nombreux à vous manifester pour venir en aide aux 23 élus et participer aux diverses commissions communales. Celles-ci ont été arrêtées au conseil du 27 juin. Les volontaires seront informés individuellement de la composition des dites commissions.

L'été est enfin arrivé, profitez bien du repos estival pour stocker l'énergie nécessaire aux travaux de rentrée.

Le maire
Cécile FORGERON

Subventions 2008

Société de chasse de Mouthiers : prise en charge du coût de la formation sécurisée soit 208 €
COC Cyclisme La Couronne : 50 €
Conseil Parents élèves collège La Couronne : 200 €

Modification participations 2008

SIAM Boème : 18 452,11 €
SIAM Charraud : 1 749,00 €
SILFA : 296,44 €
SIVOS La Couronne : 5 275,78 €

Aménagement sécuritaire RD 12/ voie communale des « groies »

Mme le Maire expose le projet d'aménagement sécuritaire du carrefour des groies mené conjointement avec le département.

Le Conseil Municipal accepte les propositions du département, à savoir :

- établissement d'un levé topographique
- étude d'un avant-projet pour évaluation du coût de l'opération et de sa faisabilité

- intégration de l'ensemble des frais (acquisitions foncières, études, travaux) dans un même programme financé en partenariat entre le département et la commune.

Redevances pour occupation du domaine public par réseau gaz

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la redevance due par gaz de France à la commune pour occupation du domaine public comme suit :

Longueur des canalisations sur domaine public (9484 ml pour 2007) X 0,035 € (taux maxi) + 100 €. (soit, pour l'année 2007 : 431,94 €)

Taxe IC Gaz Naturel.

Madame le Maire informe le conseil municipal que les collectivités locales bénéficient, à compter du 1er avril 2008, d'une exonération totale de la TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel).

Chaufferies communales

Le projet de contrat de maintenance des chaufferies communales sera revu lors de la prochaine séance du Conseil, faute d'avoir pu obtenir tous les éléments à ce jour.

Crédit bail commerce relais

Le crédit bail du commerce relais supérieure expirant à la date du 1er juillet 2007, le conseil municipal décide de céder ce commerce à l'occupant pour l'euro symbolique.

Achat de la gare

Suite à la proposition écrite de RFF, le Conseil Municipal :

- décide l'achat de la gare et d'une bande de terrain de 386 m² pour la somme de 23 000 € à laquelle s'ajoute la somme de 22 400 € représentant les dépenses liées aux travaux de ré déploiement des installations ferroviaires présentes dans le bâtiment.



Le réseau d'eau fait son trou
Photo Alain PORTE

Borne incendie

Le courrier du Service Départemental d'Incendie et de Secours signale que le secteur de la croix ronde et de bournet, comprenant notamment le garage station service, est insuffisamment couvert sur le plan sécurité incendie.

Le Conseil Municipal accepte le devis AGUR d'un montant TTC de 19 005,34 € portant sur la fourniture et la pose d'un poteau incendie destiné à apporter la protection de ce secteur.

Modifications budgétaires

dépenses investissement :
borne incendie + 20 000,00
achat gare : + 23 000,00
recettes investissement :
emprunts : + 20 000,00
aménagement gare : - 23 000,00

Élections sénatoriales

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il devra, le 27 juin prochain, désigner 7 délégués titulaires et 4 suppléants en vue de l'élection des sénateurs fixée au 21 septembre (voir page 3).

Animations Via Patrimoine

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite aux propositions de Via Patrimoine en matière d'animations estivales 2008.

Personnel communal - compte épargne temps

Après consultation du personnel communal concerné, le Conseil Municipal définit les règles de fonctionnement du compte épargne temps à compter du 1er juin 2008 : nature et nombre de jours pouvant être épargnés, durée, délais, ...

Service d'astreinte

Après consultation et avis favorable du personnel technique, le Conseil Municipal définit les règles de fonctionnement du service d'astreinte à compter du 1er juin 2008 : indemnité, temps de travail, déplacements, ...

Salle omnisports - entretien bois extérieur

Madame le Maire présente au Conseil Municipal 2 devis concernant la protection du bardage bois de la salle omnisports par application de lasure.

Vu le coût et la fréquence d'intervention pour l'entretien, le Conseil Municipal opte plutôt pour laisser la teinte bois naturelle.

Toutefois, il sera demandé le prix d'huile bio d'extérieur répondant aux normes NF afin de revoir la question.

Délégués G.D.C.E.C.

Le Conseil Municipal désigne Messieurs Fabien GAILLARD et Édouard GANNE pour siéger au sein du Groupement de Défense Contre les Ennemis des Cultures.

Crédit Agricole

Le Conseil Municipal décide :
-de prendre contact avec les autres élus du département concernés par le même problème

-d'organiser une réunion de concertation avec les commerçants, artisans et agriculteurs de la commune afin d'envisager une action commune.

SACS JAUNES à sortir MERCREDI SOIR

Pour être collectés le JEUDI
17 et 31 JUILLET
7 et 21 AOÛT
4 SEPTEMBRE
dans le bourg et La Rochandry,

10 et 24 JUILLET
14 et 28 AOÛT
11 SEPTEMBRE
dans les villages

Alors que le chantier de la salle de sports n'avait pas pris de retard, c'est le bardage bois qui commence à patiner, à se patiner plus exactement. D'où malaise sur le mélèze et le douglas. Faut-il cacher le temps qui passe et garder au bois sa jeune peau rosée ? Dans ce cas il faudra le traiter, avec des produits naturels puisque l'engagement respecté pour cette construction allait vers la haute qualité environnementale.

Mais à 22 000 euros le traitement de choc devient traitement chic ! Trop chic !

Alors il faudra s'habituer à voir vieillir le bois qui prendra avec l'âge des teintes grisées. Seule solution si l'avenir devenait encore moins rose pour le bois, un décapage total permettrait de lui redonner son allure de sortie de scierie.

Cette opération esthétique sera envisageable dans quelques années si vraiment l'allure de la salle omnisports pose problème dans son décor naturel.

Non vraiment, ils ont poncé à tout ...



HERBES COMPLETEMENT FOLLES

Certains adorateurs de la tondeuses, amateurs de gazons bien tondus, se sont émus de l'état des bords de nos chemins, de ces herbes qui grimpent plus vite que le pouvoir d'achat ! La municipalité serait-elle sur la paille pour ne pas disposer d'un engin performant !

Foin de commentaires : amis des belles pelouses, des accotements tondus de bord de route ne broyez plus du noir, c'est bientôt le vert qui sera broyé.

Ces envahisseuses végétales

n'ont qu'à bien se tenir la tige car leur temps est compté. Ce sera pour elle bientôt la fin d'un long broyage, mais elles en auront bien profité de la faiblesse mécanique du matériel d'entretien. Il s'en est fallu de peu qu'il passe lame à gauche. Le temps d'intervention réparatrice fut occupé par les pluies généreuses, suivies de séquences soleil promptes à suractiver la fonction chlorophyllienne.

Mais désormais la mise au vert est terminée. Voici venu le temps des assassins en herbe folles...

Avec l'Assemblée Nationale, le Sénat compose le parlement Français. Ils seront 343 sénateurs à siéger au 1er octobre prochain, ; 114 auront été élus le 21 septembre dont 2 pour la Charente.

Leur rôle de parlementaires s'exerce dans le vote des lois, la ratification des traités internationaux et, sujet d'actualité, la révision de la Constitution.

Désormais élus pour 6 ans (contre 9 au paravent, et même 10 ans pour les sortants), les sénateurs sont censés représenter les collectivités locales. La révision de la décentralisation leur a attribué une priorité en la matière.

Plusieurs particularités distinguent le Sénat de l'Assemblée Nationale : il ne peut pas être dissous. Seconde différence, les sénateurs sont élus par des "grands électeurs" qui ont une obligation de vote. Ils sont 1096 en Charente. Chaque collectivité locale a désigné ses grands électeurs le 27 juin.

A Mouthiers, 7 titulaires et 4 suppléants participeront au vote.

Longtemps, l'âge minimum pour devenir sénateur fut fixé à 35 ans. Toujours audacieux le législateur, donc le sénateur, l'a ramené à ...30 ans !

Il existe cependant quelques points communs aux deux assemblées. Le premier concerne le mode d'arbitrage sur les projets de loi (d'initiative gouvernementale) ou les propositions de loi (d'initiative parlementaire) : c'est la navette qui permet aux deux chambres du parlement de trouver un accord.

Dans l'impossibilité, c'est l'Assemblée Nationale donc les députés, qui ont le dernier mot. Autre similitude, les sénateurs peuvent également adresser des questions orales aux ministres qui font l'objet d'une retransmission télévisée.

L'élection charentaise se déroulera le dimanche 21 septembre. Les grands électeurs seront réunis au Palais de Justice à Angoulême.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
aura lieu le
VENDREDI
5 SEPTEMBRE
20 H 30



Une exposition-conseil sur l'alimentation, la cérémonie de l'appel du 18 juin 1940, le concours de pêche, la fête de la GRS et de l'activité danse country, le tournoi interne du SCM tennis sont autant de photos d'Alain PORTE pour dire ici dire la richesse de ce mois de juin 2008, dont témoignent également les autres pages de ce bulletin.



du 4 juillet au 1er août

Centre de loisirs intercommunal
3 - 13 ans

mercredi 18 juin : sortie de fin d'année

Notre jardin projet intergénération : activités avec le Foyer Résidence

Atelier déco bien dans ton assiette : projet alimentation commission enfance

27 juin : exposition et buffet à l'école de Mouthiers

TARIFS

pour les enfants de l'intercommunalité :
: journée 12,55 € ;
à partir du 2ème enfant 11,37 €
1/2 journée 7,95€
1/2 journée + repas : 10,96€
pour les enfants hors intercommunalité
journée 19,53€ ;
à partir du 2ème enfant 18,40€
1/2 journée 11,38€
1/2 journée + repas : 17,94€

HORAIRES

Accueil à Mouthiers de 7 h 30 à 18 h 30
Accueil à Voeuil de 7 h 30 / 8 h 30 à 17 h 30 / 18 h 30
Le transport est gratuit et assuré par nos soins entre les points d'accueil de Mouthiers et Voeuil

Les mini stages

DECASPORTS

7 au 11 juillet

pour les 8-11 ans

10 sports différents sur la base des glamots (accrocbranche, kayak, tir à l'arc, escrime, pêche, ultimate frisbee, sxin golf, kinball, futsal, water gun, arbori j'aime...)

ARTS ET DANSES

15 au 18 juillet pour les 8-11 ans le corps en mouvement et l'expression des couleurs

RACONTE MOI DES HISTOIRES D'AUTRE-FOIS

les 21, 22, 24 et 25 juillet

pour les 5-6 ans

rencontre entre les enfants du centre de loisirs à Mouthiers et les personnes âgées de la maison de retraite autour de contes et comptines.

DECO EN SCENE

28 au 31 juillet pour les 6-11 ans création de décors de théâtre en vue de la kermesse/spectacle du 31 juillet

Le spectacle
31 juillet
kermesse/spectacle à Roulet
à 17 h 30

Les camps

ÉQUITATION

du 8 au 11 juillet

pour les 6-10 ans

Découverte de l'équitation, entretien des chevaux, promenades (hébergement sous tente à Puymoyen)

PONEY

du 16 au 18 juillet

pour les 4-6 ans

découverte ludique des poneys, entretien des animaux, balades

AQUANAUTIC

du 22 au 25 juillet

pour les 8 - 11 ans

activités aquatiques sportives sur la base des glamots

SPORT EVASION - du 28 au 31

juillet pour les 10 - 14 ans

moments intenses avec jet-ski, équitation, kayak, water gun, participation au grand « intervilles ».

Pour tous renseignements complémentaires
Centre de Loisirs
Muriel LANGLOIS
05.45.61.13.68
Centre social intercommunal :
Nadine LAGOURDETTE
05.45.67.84.38



CINÉMA en plein air

CAMPING

JEUDI 10 À 20 H 30

L'ÉTÉ DE LA CHAIRE À CALVIN

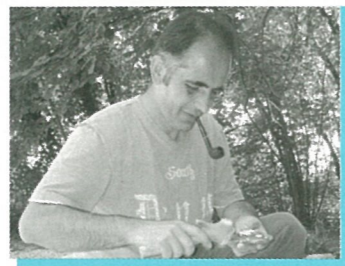
Des visites guidées gratuites de La Chaire à Calvin auront lieu

les jeudis et les dimanches du 10 juillet au 24 août, ainsi que le 21 septembre (Journées européennes du patrimoine)

à 16 H et 17H

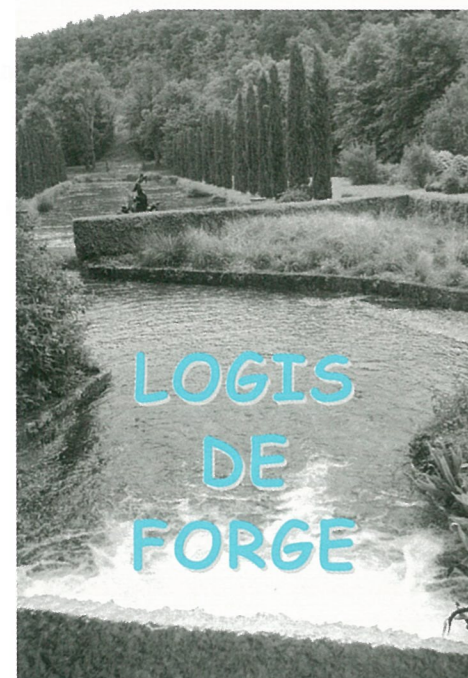
Des ateliers gratuits d'initiation

à l'art pariétal et à la technique d'allumage du feu préhistoriques



se dérouleront tous les jeudis du 10 juillet au 21 août de 15h à 17h30.

Cette animation sera limitée en nombre de visiteurs et les réservations seront prises auprès de l'Office de tourisme du Pays d'Angoulême.



Spectacle de musique et de poésie « LE JARDIN DES DELICES » Par Le Chant des Pierres

Autour du thème du printemps, le programme proposé est un mélange subtil entre musique, poésie et senteurs qui plonge le spectateur au cœur d'un voyage sensoriel : les différents sens seront ravis par le son des instruments et des voix, par l'ambiance suggestive d'un lieu mis en valeur par un décor floral, des lumières, des parfums distillés...

Programme de musique médiévale, renaissance et baroque, de poésie variée autour du thème du Printemps et de sa symbolique dans la littérature sacrée et profane...

Spectacle proposé par le Conseil Général de La Charente. Une découverte des Jardins Remarquables de Forge sera proposée à 18 h 00 (RDV place de la gare)

Renseignements: 05.45.67.84.38



Partenaires :
Conseil Général de la Charente
Centre Social et Culturel Intercommunal
MJC de Mouthiers sur Boême
Commune de Mouthiers sur Boême
Communauté de Communes Charente Boême Charraud

ÉCOLE DE FOOT

La saison est arrivée à son terme, elle a été une réussite dans un grand nombre de domaines et plus particulièrement par une participation importante et exemplaire des parents tout au long de la saison.

Tous nos remerciements à notre président, Pierre DESVAGES, sans qui, le club de Mouthiers ne serait ce qu'il est, et au niveau où il se trouve ; aux clubs de CLAIR et BLANZAC, avec qui nous sommes en entente sur les catégories 13 ans et 15 ans ; aux éducateurs, Franck RIDET, Christophe MOREAU, Jean-Michel LALANDE, Franck BOURCET, Dominique CHAUVERON, Sébastien ALLERON, Jean-François BREGIER, Emmanuel BAILLET, Pascal MILAN, Eric AFGOUNE et bien sûr Gyslain DÉCHESNE, notre emploi tremplin de l'école de foot, qui après avoir eu ses diplômes d'initiateur 1 et 2, le diplôme d'animateur seniors, son brevet de secouriste, il s'attaque au Brevet d'Etat au mois de juillet.

Nos remerciements aux parents pour leurs aides aux éducateurs, pour le stage, et aussi aux tâches administratives, plus particulièrement à Karine MIGUEL pour sa présence régulière les mercredis.



L'école de foot a enregistré, cette année, une augmentation de 20% de ses effectifs et s'oriente vers la même évolution la saison prochaine pour dépasser les 100 licenciés.

Nous travaillons pour tout mettre en place pour le mois de septembre (éducateurs - encadrements - entraînements), et comptons sur les parents pour prolonger leur aide dans différentes tâches.

Nous donnons rendez-vous à tous les licenciés et tous les jeunes qui veulent rejoindre l'école de foot, le mercredi 27 août pour les inscriptions et le 3 septembre pour la reprise des entraînements. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Didier CHARRIER, au 05.45.67.84.97. ou au 06.88.11.52.57.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »



Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 7 sept	Evelyne et Daniel	13 h 15	Mouthiers + calendrier	Place du champ De foire	13h30	7 à 8
Dim 21 sept	BALADE DES OIES SAUVAGES					



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille.
Départ à 14 heures place du champ de foire
3 et 17 septembre

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant les vacances d'été, du 5 juillet au 30 août inclus, les permanences du samedi sont modifiées :
- Permanence le samedi matin de 10 H à 12 H 30 (au lieu de l'après midi)

La bibliothèque sera fermée exceptionnellement le samedi 12 juillet et le samedi 16 août. Les horaires habituels reprendront au 1er septembre. Bonnes vacances à tous et n'oubliez de prendre 1 ou plusieurs livres avant de partir.

Parce que chaque besoin est particulier !
Parce que chaque service est particulier
Les ARTISANS et COMMERCANTS DE MOUTHIERS
ont les réponses

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

26 mai : Swann GAUTHIER chemin de la Chauvéterie
29 mai : Lilou LALANDRE « chez les rois »
3 juin : Maëlya LABUSSIÈRE hameau des grands bois

MARIAGE :

7 juin : Frédéric DESCHAMPS et Delphine REGNIER
chemin du Haut Bois

DÉCÈS :

28 mai : Pierre BERTHET rue de la Boème
8 juin : Paul ANDRÉ route d'Angoulême
8 juin : Paul DENAUD place du champ de foire

SUR VOTRE AGENDA

JUILLET

- 3 : « gainsbourg blues » avec Simone TASSIMOT à la MJC à 21 h
- 4 : chants et choeurs corses RIFA I PASSI à l'église à 21 h
- 5 : musiques du monde : reggae, slam, en soirée salle polyvalente à 21 h dans le cadre de la journée « art'n zik » pratiques artistiques des jeunes toute la journée
- 10 : cinéma de plein air « camping » (sous réserve) 21 h 30
- 22 : découverte des jardins de Forge 18 h concert: chants et musique ancienne " le jardin des délices " à 21 h

AOÛT

- 20 : collecte de sang à Mouthiers salle des fêtes à 17 h
- 24 : commémoration du 24 août 1944

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MÉDECIN DE GARDE
LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



A la crèche, ntre générations c'est concertation attentionnée.



A la salle Gilles Ploquin c'est concert



Dans les tourbières c'est station... de traitement réceptionnée

Le prochain
bulletin

portera le n° 280. Il sortira début septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 août
Les activités prévues jusqu'au 15 octobre pourront y être annoncées .

(Photos Alain PORTE)